



## **BOURSE de RECHERCHE 2022**

L'objectif de la bourse de recherche du CARO d'un montant de 3000 €, est de soutenir un candidat investi en anesthésie-réanimation obstétricale et ayant le projet d'une activité de recherche clinique ou fondamentale dans ce domaine. Cette activité de recherche peut avoir lieu en France ou à l'étranger comme, par exemple, la réalisation d'une année de recherche "mobilité" dans le cadre d'un Master 2 ou d'une thèse de sciences.

La bourse est destinée à des étudiants ou des cliniciens-chercheurs, âgés de moins de 45 ans, à jour de leur cotisation auprès du CARO.

### **DOSSIER de CANDIDATURE**

Le dossier, en version électronique est téléchargeable sur le site du CARO et doit être transmis au Président du Comité Scientifique.

Le dossier doit comporter les éléments suivants :

- Curriculum Vitae *-une ou deux pages-* mentionnant la date de naissance,
- Résumé du projet *-une page-*
- Présentation du projet *- 10 pages maximum-* précisant l'implication personnelle du candidat et comportant :
  - o Etat actuel de la question et les objectifs,
  - o Indication du matériel et des méthodes utilisées incluant l'analyse statistique et les perspectives,
  - o Composition de l'équipe et publications des 5 dernières années,
  - o Avis de dépôt d'une demande d'avis à un CPP ou à un comité d'éthique officiel pour les études cliniques,
  - o Destination du montant de la bourse, précision des autres financements de l'étude,
  - o Agenda prévisionnel de l'étude.

### **SELECTION DU LAUREAT**

Le jury est composé des membres du Comité Scientifique et du Président du CARO.

### **CALENDRIER**

La date limite de dépôts des dossiers de candidatures est fixée au 25 juillet 2022

L'attribution s'effectuera lors de la journée du CARO au Congrès de la SFAR 2022

### **PUBLICATION DES TRAVAUX**

Le lauréat du prix devra impérativement faire référence de la source de financement CARO sur les publications correspondantes. Un tiré à part des articles devra être adressé au Président du Comité Scientifique du CARO.